

Laon, le 12 juillet 2019

Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux «Justes» de France

Dimanche 21 juillet 2019

Cette journée d'hommage, instituée par le décret n°93-150 du 3 février 1993 et par la loi n°2000-644 du 10 juillet 2000, est fixée au 16 juillet si c'est un dimanche ou au dimanche suivant. Elle correspond à la date anniversaire des rafles des 16 et 17 juillet 1942, au cours desquelles près de 13 000 personnes furent arrêtées à Paris et sa banlieue dont plus de 8 000 furent regroupés au Vélodrome d'Hiver avant d'être déportées.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes, le dimanche 21 juillet :

10 h 30	Cérémonie d'hommage en présence de Mme MINOT, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin (Monument du ghetto de Varsovie, Esplanade du souvenir à Saint-Quentin)
11 h 00	Cérémonie d'hommage en présence de M. TKOUB, sous-préfet, directeur de cabinet. (Monument aux Morts de Laon)